

Monsieur le président de la Société française de médecine d'urgence,
cher professeur Dominique Pateron,
Monsieur le président du SAMU, cher Marc Giroud,
Monsieur le président du Conseil national de l'urgence hospitalière, cher
Pierre Carli,
Mesdames, Messieurs,

Assurer, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, une continuité des services pour **répondre aux besoins de la population** : telle est l'exigeante et difficile mission des professionnels de l'urgence.

Aussi, à l'occasion de ce 4^e congrès de la Société française de médecine d'urgence (SFMU), je ne saurais commencer mon propos sans leur rendre à tous, médecins, infirmiers, permanenciers, ambulanciers, assistantes sociales, **un plein et sincère hommage**.

J'ai une pensée toute particulière pour le **docteur Mourad Kassa**, chef du service des urgences du centre hospitalier de Tonnerre, dans l'Yonne, décédé en février dernier, ainsi que pour le **docteur Michèle Salmon**, médecin du SAMU du centre hospitalier de Bastia, qui a péri dans un accident d'hélicoptère survenu en avril 2009, et enfin pour **Patrick Bougnaud**, ambulancier du SMUR d'Angoulême, disparu en janvier de la même année en portant secours à un enfant.

Ces tragiques accidents rappellent **les risques auxquels, au quotidien, les acteurs de l'urgence sont exposés**. Des risques dont ils sont conscients, et qu'ils choisissent d'affronter, pour sauver des vies, au péril, parfois même, de la leur.

C'est pourquoi j'ai voulu, et obtenu, malgré quelques difficultés procéduriers, que Monsieur Patrick Bougnaud soit **décoré de la Légion d'Honneur à titre posthume**, comme peuvent l'être, par exemple, les policiers ou les pompiers décédés dans l'exercice de leurs fonctions.

Le professionnalisme, le dévouement et les compétences de tous les professionnels de l'urgence méritent amplement notre admiration et notre gratitude.

A cet égard, je me réjouis que la **Société française de médecine d'urgence**, dont je tiens à saluer la richesse des travaux, contribue à la reconnaissance de tous les acteurs de la médecine d'urgence et, plus largement, à la reconnaissance d'une **spécialité encore en construction**.

La qualité scientifique du programme de formation proposé au cours de ce congrès en témoigne une nouvelle fois : la SFMU s'est imposée, en quelques années, comme LA société référente en matière de médecine d'urgence. C'est une chance pour les professionnels, mais aussi pour nos concitoyens.

*

Les personnels des SAMU et des urgences sont, chacun le sait, **en première ligne**.

Mieux que quiconque, vous mesurez l'importance de **garantir un accès rapide à une prise en charge sûre et de qualité**.

Vous possédez une vision pragmatique et une parfaite connaissance des réalités sur le terrain.

Ces réalités, du reste, comment les ignorer ?

Ce sont les situations de stress et de crise auxquelles, régulièrement, vous êtes soumis et qui rendent votre travail délicat.

C'est aussi l'engorgement des structures d'urgence, lié aux difficultés de gestion des lits.

Pour vous permettre d'exercer au mieux votre métier, et pour **améliorer, pour nos concitoyens, la qualité et la sécurité des soins**, j'ai voulu repenser la chaîne de soins et l'organisation territoriale des soins de premier recours.

La loi « **Hôpital, patients, santé, territoires** », promulguée l'été dernier, entend redonner toute sa place à la médecine de ville dans le dispositif de prise en charge de premier recours.

J'ai ainsi demandé aux agences régionales de santé de faire de l'amélioration de la **permanence des soins** une priorité de leur programme de travail dès cette année.

Il importe de clarifier le rôle de chacun des acteurs impliqués dans la prise en charge des soins de premier recours — médecins de ville, médecins urgentistes —, ainsi que nos attentes à l'égard de chacun, et de nous assurer d'une bonne articulation entre professionnels.

*

Repenser les missions et la place de la médecine d'urgence dans les soins de premier recours, c'est aussi créer les conditions pour que les **métiers** de la santé et de l'urgence restent **attractifs**. Les difficultés de recrutement rencontrées par certains établissements et les changements de carrière de certains médecins urgentistes doivent notamment être pris en compte.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité relayer une proposition du **conseil national de l'urgence hospitalière**, que j'ai créé en 2009, en **lançant une réflexion sur les métiers de la santé et de l'urgence. Je compte sur le conseil national de l'urgence hospitalière** pour poursuivre une réflexion approfondie en ce sens, ainsi que sur l'articulation de la médecine de ville et de la médecine d'urgence hospitalière.

Cela suppose également d'identifier les compétences nécessaires au bon fonctionnement de nos filières. Dans ce cadre, la question de la formation doit elle aussi être posée, en lien avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le **diplôme d'études spécialisées complémentaires** (DESC) de médecine d'urgence existe depuis 2004, il est sans doute nécessaire, aujourd'hui, de l'évaluer.

*

Une réflexion approfondie sur le **maillage** de nos structures d'urgence et leur **coordination** à l'échelle du territoire doit par ailleurs être menée.

Les **communautés hospitalières de territoire** faciliteront l'optimisation des ressources et des capacités, ainsi qu'une meilleure coordination des filières de prise en charge.

Cet outil permettra de **rapprocher les équipes médicales** dans une logique de partage des pratiques et des compétences. C'est la garantie, pour les urgentistes, quel que soit leur lieu d'exercice, dans des structures de proximité ou dans des grands centres de médecine d'urgence, de conserver un même niveau de compétences.

Ils pourront, en outre, exercer plus sereinement leur métier, en disposant, au sein de chaque territoire, de **filières de prise en charge spécialisées**, pour les accidents vasculaires cérébraux ou pour les urgences cardiovasculaires par exemple.

*

Vous l'aurez compris : **l'amélioration de l'accès aux soins en urgence et la réduction des inégalités d'accès aux soins** sont des priorités de ma politique de santé. Vous êtes un des piliers de cette politique.

Chacun de nos concitoyens doit pouvoir bénéficier d'un même niveau de qualité dans la prise en charge, dans les meilleurs délais, quel que soit son lieu de vie et son lieu de prise en charge.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que soient définis des **objectifs** en termes de **performance**, mesurés par des **indicateurs**.

Dans un premier temps, ces outils seront intégrés dans les contrats de performance signés entre les établissements, l'agence nationale pour la performance (l'ANAP) et les agences régionales de santé.

Ces objectifs de performance constitueront un niveau d'exigence commun à atteindre pour tout établissement de santé, pour tous les professionnels.

L'un de ces indicateurs concerne le **délai d'attente aux urgences**. S'il doit être complété par d'autres indicateurs — car mesurer la part des patients pris en charge en moins de 4 heures ne peut suffire à évaluer la qualité de la prise en charge médicale —, il me semble indispensable.

Travailler sur les délais d'attente est aussi une façon, nous le savons bien, d'inciter les établissements à améliorer leur organisation et les modalités de gestion des lits.

Pour compléter cet outil, j'attends de vous, professionnels de terrain, que vous fassiez des **propositions innovantes**. Je ne doute pas que vous saurez, comme toujours, apporter à ce sujet des éclairages pertinents et constructifs.

*

Ce congrès Urgences 2010 est pour vous l'occasion d'**échanger sur vos pratiques, pour faire évoluer votre profession**.

A cet égard, je voulais, par ma présence, rappeler à quel point je suis attachée à nos échanges réguliers, constructifs et responsables.

L'organisation de l'urgence et de la permanence des soins est un sujet crucial, qui me tient particulièrement à cœur.

Pour **les personnels**, quotidiennement soumis à des situations difficiles, et pour **nos concitoyens**, qui doivent pouvoir bénéficier d'une prise en charge de qualité et adaptée à leurs besoins, je ne puis oublier l'importance de chacune de nos avancées.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent congrès.

Je vous remercie.